Pour cette nouvelle année 2027, la FDCUMA des Ardennes vous accompagne dans la vie quotidienne de votre CUMA :

Prestations	Détails
Création de CUMA	- Temps passé - Frais d'enregistrement au Greffe - Frais HCCA
Dissolution de CUMA	- Temps passé - Frais d'enregistrement au Greffe - Frais HCCA
Mise à jour Kbis	- Temps passé - Frais d'enregistrement au Greffe - *Si visite supplémentaire coût facturé*
Déclaration ou mise à jour des bénéficiaires effectifs	- Temps passé - Frais d'enregistrement au Greffe
Mise à jour des statuts	- Temps passé - Relecture et modification - Frais d'enregistrement au Greffe - *Si relecture accompagnateur coopératif coût facturé (chgt siège social, circonscription)* - *Si frais HCCA coût facturé (chgt siège social, circonscription)*
Règlement intérieur	- Temps passé - Temps de réunion en CA - Modification/rédaction - Présentation en AG
Accompagnement au montage de dossier de demande d'aide	- Montage du dossier et dépôt - Collecte des pièces et réalisation - Suivi de la procédure - Réalisation et dépôt de la demande de paiement de la subvention
Vérification générale périodique (VGP)	- Organisation de la tournée - Relances des participants - Rappel des SMS la veille - Relation partenaire DEKRA - Collecte des rapports de vérification - Facturation et envoi des rapports
Carnets de travaux	- Carnets identifiés CUMA - Feuillets multiples pour le relevé - Essentiel pour la facturation des matériels
Carnets de parts sociales	- Carnets identifiés CUMA - Feuillets multiples pour le relevé - Essentiel pour la gestion des parts sociales
Envois des courriers/convocations	- Réalisation de la convocation - Elaboration de la base de données adhérents - Publipostage et envoi
Prestation hors cadre	- Base modulable selon le temps passé pour la CUMA

Fédération des Cuma des Ardennes
1 rue Jacquemart Templeux - CS 70733 - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES
03 24 33 71 04 – fd.08@cuma.fr